

# NIEDERHERGHEIM



## infos

## WAS GET'S NEIS ?

### JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE NIEDERHERGHEIM

#### DANS CE NUMÉRO

DISTRIBUTION DE SACS DE TRI  
& DE BIODECHETS

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

CONTENEUR CROIX ROUGE

BUS FRANCE SERVICES

ANIMATIONS À LA MAISON  
DE LA NATURE

À LA MÉDIATHÈQUE

VIVRE ENSEMBLE

RECENSEMENT CITOYEN

MANIFESTATIONS À VENIR

#### DISTRIBUTION DE SACS DE TRI



Les élus vous accueilleront en Mairie **samedi 29 août**, de 10h00 à 12h00, afin de que vous puissiez vous réapprovisionner en rouleaux de sacs de tri et en sacs biodéchets.

#### PASSAGE DE LA BALAYEUSE



La balayeuse circulera dans nos rues **mardi 28 juillet**, à la suite du Marché aux puces. Nous vous remercions de ne pas stationner vos véhicules sur la voie publique ce jour-là, dès 6h00.

#### CONTENEUR CROIX ROUGE

Depuis quelques années, trois conteneurs sont en place à côté de la caserne des pompiers, destinés à recueillir les vêtements que nous ne souhaitons plus dans nos placards. Il y a quelques semaines, la Croix rouge a décidé d'enlever son conteneur en raison, notamment, de la mauvaise qualité des tissus qui y étaient déposés. Le service environnement de la Communauté de Communes a trouvé un nouveau prestataire. Un troisième conteneur devrait donc réapparaître prochainement sous l'enseigne Relais-Est.

#### BUS FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches liées à la CAF, la retraite, les impôts, un emploi ? Les prochaines permanences de ce service d'aide gratuit itinérant sera présent Place de la Mairie de 13h30 à 16h30 :

**Judi 25 juin**  
**Judi 23 juillet**  
**Judi 27 août**

Vous serez accueillis sans rdv par deux conseillères pour vous accompagner dans vos démarches.

## À LA MAISON DE LA NATURE

Le programme "Auto-Rénovation Accompagnée" (ARA) a déjà permis à plusieurs ménages haut-rhinois de bénéficier d'un accompagnement gratuit sur leur **projet de rénovation, en particulier les travaux qu'ils souhaitent réaliser par eux-mêmes.**

L'objectif du programme est de proposer un encadrement technique aux ménages afin que les travaux soient bien réalisés, dans les règles de l'art.

Ce format novateur est adaptable à chaque projet : diagnostic thermique du logement, mise en relation avec des professionnels formés sur le sujet, subventions sur la fourniture des matériaux, ateliers pédagogiques, visites de maisons auto-rénovées.

Dans ce cadre, deux ateliers participatifs gratuits se dérouleront à la **Maison de la Nature du Vieux Canal d'Hirtzfelden** :

- **Le 4 juillet de 9h00 à 12h00 "Découverte du Terre-paille"** que l'on peut appliquer soi-même pour remplir des pans de bois ou isoler des murs en pierre, en briques ... avec Le Gabion représenté par Manel Zaepffel ;
- **Le 19 septembre de 9h00 à 12h00 "Application d'enduits de finitions à base de chaux et de terre crue"** qui sont adaptés à de nombreux supports (murs en pierre, en briques), avec Sophie Chapdelaine.

Inscription par téléphone au 03 89 81 27 09 ou directement sur le site internet : [www.vieuxcanal.eu/agenda.htm](http://www.vieuxcanal.eu/agenda.htm)

## À LA MÉDIATHÈQUE . . . . .

**Rétrospective 2025-2026** 960 heures d'ouverture au public

**Médiathèque fermée du 28/07 au 14/04**

6.53 tonnes de documents empruntés	1000 participants à nos animations	58 animations proposées	80 heures de bénévolat par mois
------------------------------------	------------------------------------	-------------------------	---------------------------------

**Mercredi 17 juin de 10h à 12h**  
Matinée Jeux de société  
Tout public - Sans inscription

**Mercredi 14 juin de 15h à 16h30**  
Atelier créatif parent-enfant  
Dès 5 ans - SUR inscription

**Mercredi 1er juillet à 10h**  
Petites histoires  
Tout public - Sans inscription

**Mercredi 8 juillet de 10h à 12h**  
Matinée Jeux de société  
Tout public - Sans inscription

**Mercredi 15 juillet à 10h**  
Histoire et Brico  
Dès 5 ans - SUR inscription

**Infos :**  
[mediatheque@niederhergheim.fr](mailto:mediatheque@niederhergheim.fr)

**MÉDIATHÈQUE** Niederhergheim

« VIVRE ENSEMBLE »

ELSASS OSCHTERPUTZ . . . . .



Un bel exemple de vivre-ensemble : un grand merci à la trentaine de bénévoles qui a participé à l'édition 2026 d'Elsass Oschterputz.

Tous ont contribué à la propreté du village en mettant les bouchées doubles dans la zone artisanale et aux abords du contournement, là où les déchets étaient présents en grand nombre.

DÉJECTIONS CANINES . . . . .

Les bons réflexes lorsque l'on promène son chien : ayez toujours un sac sur vous, ramassez les déjections et jetez le sac dans une poubelle publique ou dans votre propre poubelle.



Depuis le 12 mai 2026, ne pas ramasser les déjections de son chien à Niederhergheim est passible d'une amende de 135 € (tarif actuellement en vigueur dans le code pénal). Les bornes de biodéchets ne sont pas destinées aux sachets contenant les déjections canines, ni la litière de chats !

Les bornes de biodéchets ne sont pas destinées aux sachets contenant les déjections canines, ni la litière de chats !



STATIONNEMENT . . . . .

La voiture : elle nous emmène en vacances, au supermarché ou au travail. De passage dans le village ou de retour à la maison, beaucoup d'auto-



mobiles sont malheureusement stationnés sur le trottoir. En conséquence, c'est aux piétons de marcher ... sur la chaussée.

Le code de la route prévoit qu'en dehors des marquages mis en place par l'autorité publique, le stationnement doit se faire « sur l'accotement, lorsqu'il n'est pas affecté à la circulation de catégories particulières d'usagers ».

Les véhicules ne doivent pas être stationnés sur le trottoir, mais sur la chaussée, dans le sens de la circulation. En pratique, certains trottoirs sont larges et permettraient le passage des piétons, vélos, poussettes, mais la majorité restent étroits. Cette situation invite à respecter au sens strict les règles du code de la route.

Les habitants qui en ont la possibilité sont invités à stationner leur véhicule dans leur cour.

La Brigade verte réalisera des patrouilles pour verbaliser les véhicules stationnés dangereusement et les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections de leur animal.

## RECENSEMENT CITOYEN

### Votre enfant est né en 2010 ?

Pensez à prendre rendez-vous au secrétariat de la Mairie au 03 89 49 45 08 afin d'effectuer le recensement citoyen (recensement militaire) dans les 3 mois qui suivent son 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Le recensement citoyen permet, entre autres, de s'inscrire aux examens scolaires et concours, permis de conduire ...

Il est également possible de se faire recenser en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) via le service "Demande de recensement citoyen obligatoire".

BIENTÔT 16 ANS ?  
PENSEZ AU  
**RECENSEMENT**

OBLIGATION LÉGALE

POUR OUI ?  
Tous les Français âgés de 16 ans

POUR OUI ?  
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en **JDC**
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?  
Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

+ d'infos ici

INSTAGRAM @germesjeunesse  
LINKEDIN Direction du service national école de la jeunesse  
X @DSNjeunesse  
YOUTUBE @GJA jeunesse

## J'PEUX PAS, J'AI QUELQUE CHOSE DE PRÉVU À NIEDER !

<b>Vendredi</b> <b>26</b> Juin	<b>Samedi</b> <b>27</b> Juin	<b>Dimanche</b> <b>28</b> Juin	<b>Samedi</b> <b>4</b> Juillet
Bistrot communal à la salle d'activités <i>Place de la Mairie</i>	Bistrot communal à la salle d'activités <i>Place de la Mairie</i>	Bistrot communal à la salle d'activités <i>Place de la Mairie</i>	Fête Tricolore à la Caserne <b>ANNULÉ</b> Annale des Sauteurs-Pompiers
<b>Samedi</b> <b>4</b> Juillet	<b>Judi</b> <b>9</b> Juillet	<b>Dimanche</b> <b>26</b> Juillet	<b>Vendredi</b> <b>14</b> Août
Tournoi féminin au stade FCN	Atelier créatif à la salle d'activités <i>Céline PEREZ</i> 06 66 95 20 63	Marché aux puces FCN	Soirée Tartes Flambées au stade FCN

En participant à une manifestation locale,  
je participe à la vie de mon village !

### COMMUNE DE NIEDERHERGHEIM

Directeur de publication : Alain ZEMB – Responsable de rédaction : Patrick MAURER – Rédacteur : Line HAEGY

Imprimé à la Mairie de Niederhergheim – 6 Place de la Mairie 68127 NIEDERHERGHEIM

N° ISSN 3003-5414 (version imprimée) - N° ISSN 3003-6313 (version web)

Date de parution et de dépôt légal : 18/06/2026 – Prix : gratuit